

RAPPORT ANNUEL 2021  
CONSEIL DE QUARTIER  
DE L'AÉROPORT

12 AVRIL 2022



## TABLE DES MATIÈRES

### TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
1. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	5
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT .....	10
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL.....	11
4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	12
4,2 Actions touchant le plan d'action 2020 .....	13
4,3 ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE .....	14
CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	14
4,4 AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES .....	14
4,5 RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER .....	15
Résolution CQA-21-CA-03 .....	15
Entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et l'Étincelle .....	15
Résolution CQA-21-CA-04-12 .....	16
Vitesse sur la rue champigny-est.....	16
Résolution CQA-21-CA-28 .....	16
Respect de la réglementation sur les poêles extérieurs .....	16
Résolution CQA-21-CA-32 .....	16
Respect de la réglementation sur les poêles extérieurs .....	16

Résolution CQA-21-CA-41 .....	17
<b>Budget concernant des affiches .....</b>	<b>17</b>
Résolution CQA-21-CA-48 .....	17
<b>Stationnement alternatif Trois-Saisons.....</b>	<b>17</b>
Résolution CQA-21-CA-49 .....	17
<b>Accès à la bibliothèque de l’Ancienne-Lorette .....</b>	<b>17</b>
<b>5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021.....</b>	<b>18</b>

## 1. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici le bilan des actions et des activités de votre conseil de quartier. Une autre année où la pandémie a modifié notre façon de travailler les dossiers, mais nous n'avons pas chômé. Les enjeux de sécurités routières, de la qualité de l'air principalement dans le secteur Champigny, du transport actif, de la protection du territoire agricole, de l'aménagement harmonieux de notre quartier sont quelques-unes des préoccupations des membres du conseil d'administration.

Comme dans les rapports annuels précédents, nous rappelons cette remarque que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été menées, telles que décrites dans le présent rapport.

### CONSULTATION SUR LA VISION DE LA MOBILITÉ ACTIVE

---

Le CQA a participé à la consultation organisée par la ville de Québec concernant la mobilité active. Un mémoire a été déposé en mars dernier. Nous avons demandé le déneigement de l'ensemble des passerelles et trottoirs de notre quartier, l'ajout de bandes cyclables dans le rang Saint-Ange et l'avenue Notre-Dame et d'une piste cyclable sur la route de l'aéroport.

### ENTRETIEN DES SENTIERS PIÉTONNIERS DANS LE SECTEUR CHAUVEAU

---

Nous sommes toujours à la même place concernant ce dossier. Nous continuons à faire des pressions sur la ville afin que le sentier piétonnier entre les deux écoles (l'Étincelle-Trois-Saisons) soit entretenu 12 mois par année. L'un des irritants est le soufflage de la neige dans les cours latérales des citoyens en bordure de la passerelle. La réglementation de la ville interdit cette pratique. Nous savons que des passerelles similaires dans notre quartier, de même largeur et longueur, sont déneigées sans soufflage dans les cours arrière des citoyens. Nous voulons la même pratique pour une passerelle importante entre deux écoles primaires.

Notre objectif est de trouver une solution afin que tous les intervenants dans ce dossier soient satisfaits. En février 2022, un sondage sera réalisé auprès des utilisateurs afin de connaître leur opinion. Nous travaillons en étroite collaboration avec le conseil d'établissement de l'école l'Étincelle-Trois-Saison.

### PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RÉOLUTIONS

---

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année. Nous nous sommes assurés, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. La section 4.2 du rapport vous présente un résumé de nos actions.

Afin de pouvoir vous joindre plus facilement, le conseil de quartier a sa page Facebook, « Conseil de quartier de l'Aéroport ».

Également durant l'année, le conseil adopte plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement

ou de la Ville de Québec sur les résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. La section 4.5 fait état de nos résolutions et des actions prises.

## QUALITÉ DE L'AIR

---

Créé en 2013, le comité sur la qualité de l'air a pour objectif de sensibiliser les citoyens, particulièrement ceux du secteur Champigny, aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs afin de réduire leur impact sur la santé, la sécurité et l'environnement. Trois personnes forment ce comité, soit M. Réjean Martel, président du CQA, ainsi que deux autres citoyens, Mme Nicole Thibault et M. Alain Michard.

Les statistiques de 2020 du Ministère Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) nous indiquent que le nombre d'heures où l'indice de la qualité de l'air (IQA) dans le secteur Champigny a été qualifié de « **mauvais** » a été de **267 heures réparties sur 51 jours en 2020** principalement sur les mois de février, janvier, décembre, et novembre dans l'ordre.

Nous pouvons donc maintenant dresser des statistiques sur 8 ans. Depuis la création du comité en 2013, la moyenne des 7 années antérieures était de 97 heures réparties sur 27 jours. La moyenne sur 8 années est maintenant de 118 heures réparties sur 30 jours. **On est donc en 2020 à plus du double de la moyenne pour ce qui est du nombre d'heures où l'indice est qualifié de mauvais.**

Les mois d'hiver ont constitué encore une fois en 2020 la période critique.

Québec — Secteur de Champigny s'inscrit comme le **deuxième pire secteur de la province** pour le pourcentage de jours où l'indice de qualité de l'air est mauvais.

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/iqa/statistiques/secteur/2020.htm>

La source locale identifiée comme la plus significative dans le secteur Champigny est le Chauffage au bois.

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/iqa/statistiques/influence.htm>

À la suite des recommandations du comité qualité de l'air, le conseil de quartier de l'Aéroport a demandé le 14 septembre 2021 à la Ville de Québec ses intentions quant aux actions concrètes qui seront prises pour l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois (résolution CQA-21-CA-32).

Le conseil de quartier a également demandé que des actions soient entreprises avant le 15 novembre 2021, pour tenter d'améliorer la situation de la qualité de l'air du secteur Champigny avant que la période critique — de novembre à février — ne débute.

Le conseil de quartier a été informé par la Ville de Québec des mesures mises en place et à venir en lien avec le nouveau règlement. Elles s'articulent autour de quatre axes :

- Le programme de retrait ou remplacement des appareils non certifiés
- Le plan de communication auprès des citoyens
- La réponse aux plaintes et requêtes lors de période d'avertissement de smog.
- Le projet pilote d'inspection lors des périodes d'avertissement de smog

C'est le secteur Champigny qui a été choisi comme premier quartier inspecté pour le projet pilote et nous sommes dans l'attente des résultats du projet. Des gestes concrets ont donc été apportés cette année dans le dossier Qualité de l'air.

2013	Bon	Acceptable	Mauvais	2014	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6298 h	2358 h	104 h	Heures	6586 h	2083 h	90 h
	71,9 %	26,9 %	1,2 %		75,2 %	23,8 %	1,0 %
Jours	125 j	210 j	30 j	Jours	151 j	189 j	25 j
	34,2 %	57,5 %	8,2 %		41,4 %	51,8 %	6,8 %

2015	Bon	Acceptable	Mauvais	2016	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6108 h	1940 h	80 h	Heures	7221 h	1491 h	72 h
	75,1 %	23,9 %	1,0 %		82,2 %	17,0 %	0,8 %
Jours	147 j	176 j	17 j	Jours	177 j	164 j	25 j
	43,2 %	51,8 %	5,0 %		48,4 %	44,8 %	6,8 %

2017	Bon	Acceptable	Mauvais	2018	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6943 h	1736 h	81 h	Heures	6222 h	2397 h	141 h
	79,3 %	19,8 %	0,9 %		71,0 %	27,4 %	1,6 %
Jours	153 j	184 j	28 j	Jours	120 j	209 j	36 j
	41,9 %	50,4 %	7,7 %		32,9 %	57,3 %	9,9 %

2019	Bon	Acceptable	Mauvais	2020	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6945 h	693 h	111 h	Heures	6855 h	1662 h	267 h
	79,4 %	19,4 %	1,3 %		78,0 %	18,9 %	3,0 %
Jours	165 j	173 j	27 j	Jours	160 j	155 j	51 j
	45,2 %	47,4 %	7,4 %		43,7 %	42,3 %	13,9 %

Moyenne sur 8 ans : 118 heures, 30 jours

## SÉCURITÉ PRÈS DES ÉCOLES

Le dossier est piloté par M<sup>me</sup> Maude Lortie et M. Sébastien Deveault. La ville a rencontré les citoyens de la rue Félix-Antoine-Savard en juillet dernier afin de présenter les modifications qui seront réalisées pour améliorer la sécurité près de l'école les Primevères. Le conseil de quartier a assisté à la rencontre à titre d'inviter, malgré qu'il s'agit d'un dossier important pour nous. La ville a proposé trois scénarios concernant l'ajout d'un trottoir du côté ouest de la rue. Après consultation, l'option 3, soit que la rue devienne à sens

unique a été décidée à la majorité. Les changements qui devaient avoir lieu minimalement en août 2021, auront lieu finalement été l'été 2022.

Concernant le trottoir sur la rue Saint-Yves, une rencontre publique aura lieu en mars 2022.

#### STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2020-2024 DE LA VILLE DE QUÉBEC

---

L'année 2021 aura été celle de la conception, scénarisation et réalisation des capsules vidéo qui seront disponibles cet hiver. Une campagne de publicité sera faite pour mousser nos capsules. Nous travaillons toujours dans ce dossier avec les deux conseils d'établissement des écoles primaires du quartier (Étincelle/Trois-Saisons et Primevères/Jouvence. Une deuxième demande a été faite à la ville en novembre dernier pour une suite à nos capsules, mais également à autre volet à notre campagne, soit celle de la production d'affiche pour sensibiliser les citoyens à ralentir. Merci à Mme Élisabeth Rancourt et à M. Sébastien Devault, les porteurs du dossier.

#### TABLE DE CONCERTATION VÉLO (TCV)

---

Cette instance, qui réunit des représentants des 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. C'est M. Laurier Bérubé qui représente le CQA à cette Table. Les dossiers traités touchent principalement :

- 4 axes cyclables quatre-saisons.
- L'axe nord-sud, partant de Val-Bélair, serait priorisé.
- Allonger la saison cyclable.

#### VISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (VDAAA)

---

Ce dossier est porté au sein du conseil de quartier par M. Lothar Marzell. Rappelons-le, le territoire du quartier de l'Aéroport représente plus de 75 % de la zone agricole de la ville de Québec. Dans notre plan d'action, dans l'axe d'intervention « Contribuer à la qualité de vie du milieu », le CQA a fait sien l'objectif de protection du territoire agricole et prévoit des actions contribuant à la réalisation de cet objectif. Il est important de considérer l'agriculture périurbaine à l'intérieur de l'agriculture urbaine ou en complément à celle-ci.

À l'automne dernier, le CQA a fait une réflexion sur l'aspect agricole au sein du Conseil. Un sous-comité a été créé qui est composé des membres du conseil M. Lothar Marzell, M. Laurier Bérubé et Mme Julianne Bossé et des citoyens, Mme Lucie Saint-Gelais et Mme Myriam Faucher. Son objectif est d'établir un positionnement en matière d'aménagement du territoire du quartier qui tiendrait compte des enjeux socio-environnementaux globaux et des besoins pour faciliter une transition écologique.

#### CONCLUSION

---

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Les dossiers n'avancent pas toujours à la vitesse que nous aimerions, mais par nos actions, nous arrivons à faire bouger les choses.

Un grand merci aux membres du conseil qui terminent un mandat et qui ne le renouvelleront pas. Mme Maude Lortie, Mme Alicia Montoni et Mme Élisabeth Rancourt. Merci de votre implication et de vos échanges qui ont toujours été faits dans le respect et dans l'écoute des autres.

Une mention d'appréciation à M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec pour son excellente collaboration.

Réjean Martel, président du CQA  
Conseil de quartier de l'Aéroport

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

### 2,1 LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique<sup>1</sup> adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

### 2,2 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne-ressource du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

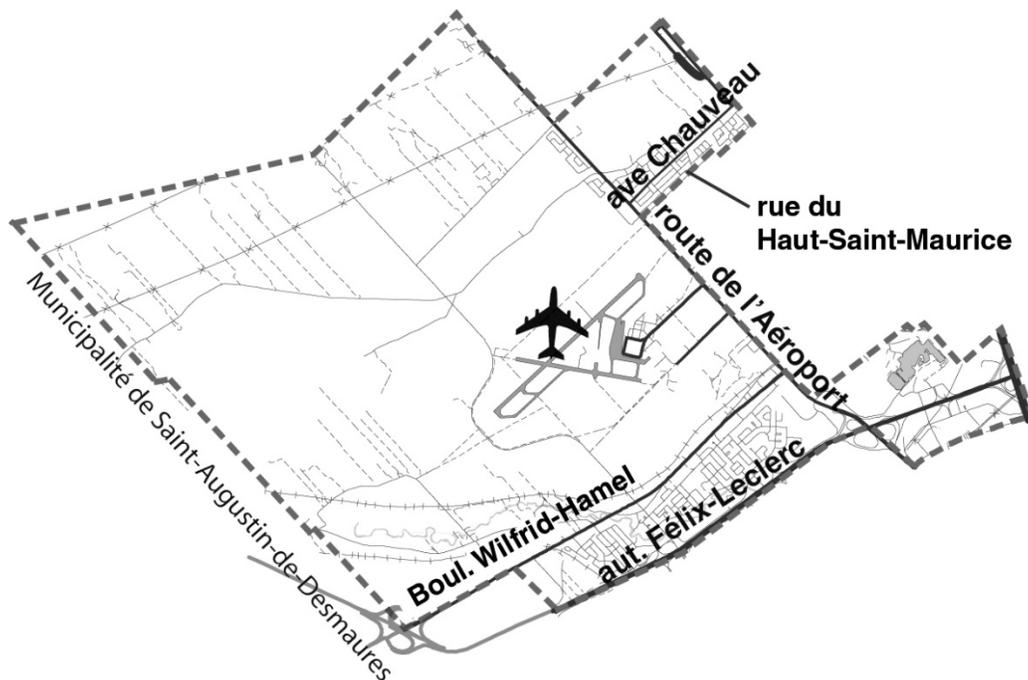
En 2021, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président	Mme Julianne Bossé	Administratrice
M. Laurier Bérubé	Vice-président	M. Sébastien Deveault	Administrateur
Mme Aline Dumont	Secrétaire	Mme Maude Lortie	Administratrice
Mme Alicia Montoni	Trésorière	M. Lothar Marzell	Administrateur
Mme Lisa Baril-Gravel	Coptée	Mme Élisabeth Rancourt	Coptée

M. Rémy Normand (novembre 2021) et M. Davis Weiser Conseiller municipal — district du Plateau  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard (novembre 2021) et M. Louis Martin Conseiller municipal — district Cap-Rouge-Laurentien

<sup>1</sup> Règlement municipal R.V.Q. 204

Le territoire du conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



### 3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

#### 3,1 SÉANCES RÉGULIÈRES

Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et août. Au cours de l'année 2020, le conseil d'administration a tenu dix (10) séances qui ont eu lieu les 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril (assemblée générale annuelle), 11 mai, 8 juin, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre. À l'exception de la rencontre de novembre qui a eu lieu en présentiel, les rencontres avaient lieu en vidéoconférence.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (Champigny au sud-ouest et Chauveau au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon (secteur Chauveau) ;
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny).

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, les citoyens sont invités à consulter l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville », le site Internet de la Ville de Québec : [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier) et notre page Facebook. <https://www.facebook.com/Conseil-de-Quartier-de-l-A%C3%A9roport-de-Qu%C3%A9bec-2092583987656878/>.

### 3,2 PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, des groupes de travail ou de consultations tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- Présentation sur les nouvelles limites de vitesse dans les quartiers résidentiels : Mme Alicia Montonie, Mme Maude Lortie, M. Sébastien Devault et M. Réjean Martel étaient présents (2 mars 2021)
- Table de concertation vélo : M. Laurier Bérubé était présent. (21 juin 2021).
- Rencontre des citoyens concernant l'ajout d'un trottoir sur la rue Félix-Antoine-Savard. M. Réjean Martel y était (13 juillet 2021)
- Rencontre d'information des présidents des conseils de quartier concernant la nouvelle Politique de participation publique. M. Laurier Bérubé y a participé. (23 septembre 2021)
- Rencontre d'information concernant la nouvelle Politique de participation publique. 11 novembre 2021

## 4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

### 4,1 PLAN D'ACTION 2020

Les membres du conseil de quartier ont identifié deux (2) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitaient avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

#### 1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- Préserver la qualité de l'environnement et la qualité de l'air ;
- Protéger et mettre en valeur notre territoire agricole ;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs) ;
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers ;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier ;
- Préserver les boisés et les espaces verts ;
- Voir à la protection des berges de la rivière Lorette.

#### 2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Développer une meilleure vie de quartier.
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

Voici d'autres dossiers sur lesquels le conseil a travaillé durant l'année :

### 1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

---

- **Dossier du déneigement** : L'entretien des rues, trottoirs et passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau et dans le rang Saint-Ange.
- **Revitalisation des berges de la rivière Lorette** : Un projet entre 2016 à 2019 qui visait la revitalisation des berges de la rivière Lorette. Nous sommes en attente du rapport final de l'APEL (Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord) qui chapeaute ce dossier.
- **Problème de circulation à l'intersection rue Frenette et Notre-Dame** : En mars 2020, de nombreux citoyens du secteur de la rue Frenette se sont présentés pour décrier un problème majeur de sécurité à l'intersection de cette rue et de l'avenue Notre-Dame. La ville devrait effectuer le remplacement du feu de circulation en octobre 2021.
- **Projet de logements sociaux à l'intersection de la rue Bernard-Grondin et de l'Avenue de la Famille**. La Ville de Québec va implanter trois bâtiments comprenant 60 logements à loyer modique à l'intersection de la rue Bernard-Grondin et de l'avenue de la Famille.
- **Réaménagement de certaines routes** : Le CAQ souhaite rencontrer des intervenants de la Ville pour discuter d'un futur réaménagement du boulevard Wilfrid-Hamel et de la route de l'Aéroport.
- **Dossier du parc industriel dans le secteur Champigny** : Le conseil entend toujours suivre de près ce dossier. Il s'agit d'implanter un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l'Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin).
- **Vitesse dans le rang St-Ange**. : LA ville va effectuer à l'été 2022, une analyse de vitesse et proposer des mesures pour améliorer la sécurité sur cette artère par un marquage de dents de dragon
- **Formation sur les angles morts d'un véhicule lourd** : Un citoyen, qui œuvre en sécurité routière avec spécialisation pour les véhicules lourds a proposé au CQA un projet de formation sur les angles morts d'un véhicule lourd. Le projet vise à éduquer et sensibiliser les usagers de la route pour minimiser les accidents et les décès impliquant des véhicules lourds. Le projet sera réalisé en 2023.

### 2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

---

- Le conseil appuie les actions d'un groupe de citoyens qui veulent souligner les 65 ans du secteur Jouvence et le 355<sup>e</sup> anniversaire de Champigny qui aura lieu en 2024. Le projet initial devait avoir lieu en 2020.

## 4,3 ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE

### CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur différents projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour les projets suivants :

#### DEMANDE D'OPINION SUR LE PROJET DE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME DANS QUATRE ZONES DU SECTEUR DE LA RUE PIERRE-CORNEILLE (R.C.A.3V.Q. 293)

Le projet de modification vise à permettre une insertion plus harmonieuse de projets futurs dans le cadre bâti existant. Les modifications touchent les normes relatives aux usages, aux dimensions ainsi qu'à l'implantation des bâtiments principaux dans les zones 36307Hc, 36308Cb et 36309Hc, ainsi que sur les limites de la zone 36306Ha. Cette dernière sera subdivisée pour créer la zone 36323Ha, qui possédera les mêmes critères à la grille de spécifications.

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au Règlement.

#### PRÉSENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CASERNE DE POMPIERS NO. 10

Présente les différents éléments entourant le projet de caserne : contexte, aménagement, éléments pris en compte pour l'implantation, échéancier des travaux, ainsi que les mesures d'atténuation planifiées pendant les travaux.

Le projet consiste à démolir et reconstruire l'actuel immeuble afin d'y prévoir une caserne qui répondra aux objectifs du Schéma de couverture de risques en incendies du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec. La caserne s'intégrera aux installations déjà en place comme les stationnements publics, l'éclairage et l'aire de manœuvre des camions de pompiers.

#### DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE —Projet de modification à la réglementation d'urbanisme relativement à la zone 36438Cb, R.C.A.3V.Q. 296 (secteur de l'avenue Jules-Verne, District électoral de Cap-Rouge-Laurentien)

Le projet de modification vise à autoriser l'implantation d'un café-terrace en cour latérale et d'en permettre l'usage de bar lorsqu'il est associé à un restaurant, en ce cas-ci Les Botanistes, situé au 2010 rue Jules-Verne, adjacent aux Floralies Jouvence. Les modifications visent les articles 225 et 547 à la grille de spécifications de la zone 36438Cb.

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport présents recommandent d'approuver le projet de modification Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36438Cb, R.C.A.3V.Q. 296 (District électoral de Cap-Rouge-Laurentien).

## 4,4 AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES

- Trottoir sur la rue Paul IV;
- Vitesse sur le boulevard Auclair;
- Vitesse sur la rue Champigny-Est

- Préoccupation sur les heures d'ouverture du parc Nature du Mont-Bélair.
- Affichage des freins moteur plus visible sur le boulevard Chauveau.
- Avoir une piste cyclable sur la route de l'aéroport
- Amélioration de la piscine du parc Lemay
- Les sentiers du parc Natuel du Mont-Bélair

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Pour plus d'information, on peut consulter les procès-verbaux du conseil. Ils sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

#### 4,5 RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

### RÉSOLUTION CQA-21-CA-03

#### ENTRETIEN DU SENTIER PIÉTONNIER ENTRE LA RUE BUFFON ET L'ÉTINCELLE

- Considérant que le dossier de l'entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et l'Étincelle dans le secteur Chauveau est une préoccupation de nombreux citoyens qui, depuis plus de deux ans, interpellent le conseil de quartier de l'Aéroport (CQA) afin que le sentier soit utilisable douze mois par année de façon sécuritaire ;
- Considérant que le sentier piétonnier entre les deux écoles, l'Étincelle et Trois-Saisons, n'est pas déneigé depuis quelques années;
- Considérant que le sentier est un lien très important entre les deux écoles, mais également pour l'accès à la patinoire du parc Trois-Saisons;
- Considérant que le parcours d'écolier proposé par la ville sécurise les enfants qui doivent emprunter la rue Buffon en provenance du boulevard Chauveau ou de la rue BenjaminSulte;
- Considérant que certains propriétaires adjacents ne tolèrent pas que la Ville souffle de la neige dans la bande latérale de leur terrain et que la présence de tas de neige aux extrémités nuit aux stationnements;
- Considérant que le conseil de quartier de l'Aéroport ne demande pas de souffler la neige sur les terrains des propriétés adjacentes puisque c'est le droit des citoyens de ne pas recevoir de neige supplémentaire sur leurs terrains;
- Considérant que l'enlèvement de la neige sur la rue de l'Étincelle, particulièrement dans le tronçon adjacent à la cour de l'école, s'effectue normalement en chargeant la neige dans des camions;
- Considérant que des sentiers piétonniers de longueur et de largeur similaire dans le secteur Champigny sont déneigés sans que les résidents adjacents reçoivent de la neige sur les terrains latéraux.

En conséquence, le Conseil de quartier de l'Aéroport demande que la Ville revoie sa décision concernant l'entretien du sentier piétonnier entre la rue Buffon et de l'Étincelle et que celui-ci soit déneigé puisque des sentiers similaires ayant la même longueur et la même configuration dans le secteur Champigny sont entretenus douze mois par année. (Voir document en annexe.) Proposé par Mme Alicia Montoni, appuyée par M. Laurier Bérubé. Adopté à l'unanimité.

---

## RÉSOLUTION CQA-21-CA-04-12

### VITESSE SUR LA RUE CHAMPIGNY-EST

- Considérant la problématique soulevée par des citoyens du secteur concernant la circulation de transit sur la rue Champigny-est ;
- Considérant que plusieurs automobilistes empruntent cette rue afin d'éviter le feu de signalisation du boulevard Hamel ;
- Considérant un enjeu de sécurité lié à la vitesse de circulation parfois excessive et à une obstruction visuelle causée par des véhicules stationnés ;
- Considérant que la rue Champigny-Est est une rue résidentielle,

Il est proposé par M. Réjean Martel et appuyé par M. Lothar Marzell de demander au service des transports de la Ville de Québec de faire une analyse de la situation et de proposer des correctifs pour limiter au maximum la circulation de transit. Adopté à l'unanimité.

---

## RÉSOLUTION CQA-21-CA-28

### RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES POÊLES EXTÉRIEURS

Sur proposition de Mme Lisa Baril-Gravel, appuyé par M. Laurier Bérubé, il est résolu de demander à la Ville de s'assurer de faire appliquer les normes en vigueur concernant l'utilisation des foyers extérieurs, tels que nommés dans la fiche explicative 170 de la Ville de Québec.

---

## RÉSOLUTION CQA-21-CA-32

### RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES POÊLES À BOIS

Considérant que la Ville de Québec a adopté au printemps dernier le Règlement sur les appareils de chauffage au bois ;

Considérant que les données sur la qualité de l'air fournies par la sonde située près de l'école Primevères du ministère de l'Environnement et de la lutte aux Changements climatiques classent le Secteur Champigny comme l'un des secteurs les plus pollués par le chauffage au bois ;

Considérant que ce type de pollution est un facteur aggravant de problèmes de santé préexistants ;

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyé par Mme Alicia Montoni, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec ses intentions Procès-verbal de l'assemblée du CQA du 14 septembre 2021 quant aux actions concrètes qui seront prises pour l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois. Le Conseil souhaite également que des actions soient entreprises avant le 15 novembre 2021, pour tenter d'améliorer la situation de la qualité de l'air du secteur Champigny avant que la période critique de novembre à février ne débute. Adoptée à l'unanimité.

---

## RÉSOLUTION CQA-21-CA-41

### BUDGET CONCERNANT DES AFFICHES

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par Mme Aline Dumont, il est résolu d'autoriser un budget d'un maximum de 300\$ pour la réalisation d'affiches pour le sondage sur la passerelle piétonne entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle.

---

## RÉSOLUTION CQA-21-CA-48

### STATIONNEMENT ALTERNATIF TROIS-SAISONS

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander l'installation d'un stationnement d'appoint au Centre de loisirs de TroisSaisons lors des tempêtes pour accommoder les citoyen.ne.s du secteur Chauveau. Adoptée à l'unanimité.

---

## RÉSOLUTION CQA-21-CA-49

### ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par Mme Lisa Baril-Gravel, il est résolu de demander à la Ville s'il est possible d'avoir une entente de réciprocité entre les bibliothèques de la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette afin que les citoyen.ne.s du secteur Chauveau obtiennent la possibilité d'utiliser la bibliothèque de L'Ancienne-Lorette. Adoptée à l'unanimité.

## 5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

En 2021, le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 600,00 \$.

Trois autres subventions de 3000\$ ont été octroyées en 2021 dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec. Ces subventions ont été reçues par le conseil de quartier lui-même et par les écoles Primevères/Jouvence et L'Étincelle/Trois-Saisons. Elles ont été gérées par le CQA et ont été utilisées dans le cadre du tournage de vidéos sur la sécurité routière.

Le bilan démontrait un actif net non affecté au début de l'exercice 2021 de 864,90\$. Il était de 1419,76\$ à la fin de celui-ci, avec des dépenses totales de 9045,79\$.

Une somme globale de 880,00 \$ a été utilisée afin de défrayer les honoraires de la secrétaire de réunion (10 rencontres à 80,00 \$ chacune ainsi qu'un procès-verbal complémentaire pour l'assemblée générale annuelle).

En juin, le paiement habituel de 36,00 \$ pour la mise à jour annuelle du dossier du CQA a été réalisé auprès du Registraire des entreprises (RE).

Des frais de réunion de 15,60\$ ont été remboursés à un administrateur en novembre.

Le tournage des vidéos réalisé par Les Frères de Lys a engendré des frais de 8079,29\$. En raison d'une distraction de la part de la trésorière, un virement de 8078,79 a été fait en lieu et place du montant susmentionné. Cette erreur sera rétablie le plus rapidement possible.

Enfin, des frais bancaires mensuels fixes d'utilisation de 2,95 \$ (de janvier à décembre) au compte #150 502 à la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, à L'Ancienne-Lorette (total de 35,40 \$) ont été encourus. Une ristourne de 0,65\$ a été octroyée par la Caisse Desjardins.

Ainsi, au 31 décembre 2021, il y avait une somme de 1419,76 \$ dans le compte bancaire et 57,15 \$ en argent comptant dans la petite caisse (montant arrondi de 1477 \$).

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>1477,00 \$</u>	<u>922,00 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	_____	_____
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>1477,00\$</u>	<u>922,00 \$</u>
	_____	_____

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

\_\_\_\_\_

Réjean Martel, président

\_\_\_\_\_

Alicia Montoni, trésorière

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 DÉCEMBRE 2021**

	2021	2020
	_____ \$	_____ \$
<b>Produits</b>		
Subventions — Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>600,00 \$</u>	900,00 \$
Programme de soutien à la mobilisation	<u>9 000,00\$</u>	
Ristourne Caisse Desjardins	<u>0,65\$</u>	
	_____ 9 600,65\$	_____ 900,00 \$
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>967,00 \$</u>	616,00 \$
Projets	<u>8 078, 79\$</u>	
	_____ 8 078, 79\$	_____ 616,00 \$
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>554,86\$</b>	249,00 \$
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>922,05 \$</b>	673,00 \$
	_____ 1 476,91\$	_____ 922,00 \$
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>1 476,91\$</b>	922,00 \$